Pourquoi ce préservatif est-il maintenant remboursé ?

Les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) sont la première cause d'infertilité et sont responsables du Sida, de certains cancers et de maladies hépatiques et neurologiques graves. Face à l'augmentation du nombre de contaminations en particulier chez les jeunes, les professionnels de santé soutiennent le remboursement du préservatif via la prescription médicale. Le préservatif reste l'outil de prévention le plus efficace contre les IST.

Parlez-en à votre médecin, à votre sage-femme ou demandez conseil à votre pharmacien